

L'expérience des pères gais adoptant un enfant placé en Banque-mixte.

Écrit par M.C. Fortin

Réalisée par David Guilmette

Mise en forme par Justin Sirois-Marcil

Référence complète de l'étude

Fortin, M.C. (2011). [*L'expérience des pères gais adoptant un enfant placé en Banque-mixte*](#). (Mémoire de maîtrise), Université Laval, Québec.

Préliminaire et cadre théorique

L'adoption en Banque-mixte : Fondé en 1988, le programme d'adoption en Banque-mixte a été mis sur pied par le Centre de services sociaux du Montréal métropolitain (devenu plus tard le Centre jeunesse de Montréal -Institut universitaire) (Noël, 2008). D'emblée, il faut préciser que la Banque-mixte est un programme pris en charge par les différents centres jeunesse du Québec, qui eux, découlent notamment de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ). L'un des principes fondateurs de la LPJ étant de favoriser le maintien de l'enfant auprès de ses parents, le placement d'un jeune en Banque-mixte est donc une action d'ultime recours, lorsque les probabilités de non-retour dans la famille biologique ont été démontrées (Goubau et Ouellette, 2006). De plus, une fois la possibilité de non-retour établie, avant de passer en Banque-mixte, la LPJ stipule que le Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) devrait s'assurer que l'enfant ne peut pas non plus être confié à aucun autre membre significatif de sa famille élargie (Noël, 2008). Dans cette optique, la Banque-mixte permet donc de soutenir et stabiliser le quotidien d'enfants jugés à haut risque d'abandon par leur milieu familial naturel (Carignan, 2007; Noël et coll., 2001; Page et al, 2008). Dans le cas particulier de la Banque-mixte, l'abandon sera entendu au sens où il résulte de « l'incapacité du parent [biologique] d'assumer ses obligations de soin, d'entretien et d'éducation à l'égard de son enfant, sa seule présence à des contacts supervisés étant considérée comme insuffisante. » (Carignan, 2007 : 60) D'ailleurs, on dit que le placement en Banque-mixte a deux visées : faciliter l'accueil d'enfants à haut risque d'abandon et permettre l'adoption (Ouellette, Méthot et Paquette, 2003).

[...] La Banque-mixte tend donc à régulariser le vécu d'enfants en les plaçant dans des familles d'accueil stables disposées à les adopter en cas de nécessité. L'adoption en Banque-mixte peut aussi chercher à substituer le placement à long terme afin de favoriser l'attachement de l'enfant à une figure parentale stable. De cette manière, l'enfant n'aura pas à subir les contrecoups des déplacements multiples entre différentes familles d'accueil (Centre jeunesse de Québec - Institut universitaire [CJQ-IU], 2001). Historiquement, la Banque-mixte a d'ailleurs été créée afin de limiter les nombreux déplacements des enfants entrés très jeunes dans le système de protection de la jeunesse. Arrivés à l'adolescence, ces jeunes se sont alors retrouvés devant une situation définitive d'abandon tout en traînant avec eux un long parcours de placements. Tandis qu'ils auraient pu être confiés en bas âge à une famille stable, ces enfants ont donc connu un parcours d'instabilité, marqué par un attachement lacunaire (CJQ-IU, 2001; Goubau et Ouellette, 2006). [...] En accueillant un enfant, les familles de type Banque-mixte acceptent de s'engager dans un processus qui pourrait ultimement mener à l'adoption. Toutefois, les familles qui s'impliquent dans un tel projet d'adoption doivent être conscientes de la

précarité de la situation : jusqu'au jour où l'adoption ne soit légalement prononcée, le risque que l'enfant retourne dans son milieu naturel est présent (Carignan, 2007; Noël et coll., 2001; Ouellette et al, 2003). Cela dit, dans au moins 89% des cas, l'enfant placé en Banque-mixte demeurera avec sa famille d'accueil jusqu'au jour où l'adoption sera prononcée.

[...] *Accès à la paternité gaie* : Tel que précisé précédemment, les pères qui choisissent d'accomplir leur projet parental dans le cadre d'une famille homoparentale planifiée n'ont pas autant de possibilités que les mères lesbiennes. Dans un tel contexte, l'adoption à partir de la Banque-mixte (pour le Québec) [...] apparaît alors comme le principal moyen d'accès à la paternité gaie. Toutefois, dans un contexte où la norme valorise les femmes pour la prise en charge des tâches développementales des enfants (Vyncke et al, 2008) et même s'ils présentent des forces qui leur sont uniques, les pères gais doivent affronter certaines difficultés.

Difficultés liées à la paternité gaie : Les pères homosexuels choisissant d'expérimenter la paternité doivent faire face à certaines difficultés expérientielles uniques. En fait, les quelques données disponibles montrent que les pères ou les futurs pères gais font face à une triple stigmatisation (Berger, 2000; Ryan et Julien, 2007; Vyncke et al, 2008), que ce soit au sein de la société en général ou au sein même de la communauté gaie. À ce sujet, Vyncke et al. (2008) identifient trois obstacles bien ancrés que les pères gais doivent affronter : (1) les valeurs hétérosexistes qui nient, rejettent ou stigmatisent l'ensemble des faits et gestes associés à l'homosexualité (Herek, 1991), (2) la présence de préjugés liés au fait qu'ils sont des donneurs de soins primaires dans un société qui accorde traditionnellement ce rôle aux femmes et (3) la nécessité de revendiquer leur statut de père homosexuel au sein de la communauté gaie qui se définit souvent en dehors des obligations et responsabilités parentales. En outre, d'autres auteurs (Bozett et Sussman, 1989; Brodzinsky, Schechter et Henig, 1992; Brodzinsky, Smith et Brodzinsky, 1998; Pavao, 1998 dans Boyer, 2007) ajoutent que les pères gais adoptifs doivent également vivre avec une autre forme de double stigmatisation en raison de leur orientation sexuelle et de la valeur associée à la famille adoptive, jugée inférieure à celle de la famille d'origine. [...] Par ailleurs, la gestion de leur orientation sexuelle auprès d'intervenants travaillant dans les divers services d'adoption apparaît aussi comme étant problématique pour certains pères gais. En effet, il semble que la méconnaissance des enjeux de la paternité gaie chez les professionnels chargés d'évaluer les postulants à l'adoption soit un autre des obstacles à franchir dans l'accomplissement du projet parental (Brooks et Goldberg, 2001; Gianino, 2005; Mallon, 2004).

Méthodologie de l'étude

Description de la ou des méthodes utilisées

Recherche qualitative et de type exploratoire. Entrevues semi-structurées.

Échantillon(s) et période(s) de collecte des données

Au cours de la recherche, sept pères ont accepté d'accorder une entrevue pour parler de leur expérience, et ce, sans recevoir de compensation financière.

Principaux résultats

Résumé : Les résultats de cette recherche font état d'une expérience positive dans laquelle les hommes ont toutefois dû traverser les hauts et les bas associés à leur nouveau rôle de père gai adoptif. Cela dit, il semble que l'expérience en centre jeunesse soit différente pour chacun : positive dans l'ensemble, certains pères ont apprécié l'attitude d'ouverture du Centre jeunesse tandis que d'autres se sont parfois sentis scrutés dans leurs moindres actions ou tels des parents de seconde catégorie.

Quelle est la réflexion menant à la décision d'adopter en banque-mixte?

Lorsqu'il est question de l'origine du désir de paternité, les processus réflexifs varient beaucoup d'un

père à un autre. Si plusieurs pères (n=5) font référence aux propos de tierces personnes leur ayant démontré la faisabilité de leur projet, d'autres (n=2) parlent aussi de facteurs associés au passage des années. Pour certains, ce désir d'être père est apparu comme un appel de dernière minute et il est fortement associé à des caractéristiques telles que à l'âge. Ce constat que font certains pères est d'ailleurs similaire à celui exprimé par Gianino (2005) : le passage de la trentaine est l'un des facteurs déterminants dans l'apparition du désir d'enfant.

Étant donné que tous les pères interrogés ont adopté en couple avec leur conjoint, il convient de préciser que l'identification du désir de paternité et la décision de mettre le projet parental à exécution n'arrive parfois pas au même moment pour les conjoints. En effet, certains ont affirmé que dès le départ, il y a eu une forme de décalage entre les désirs et ambitions de chacun. Un temps d'adaptation a donc été nécessaire avant que le projet parental passe d'un projet individuel à un projet conjugal partagé équitablement. Seuls deux pères ont précisé que la réflexion liée au projet parental a été partagée du début à la fin. À ce sujet, les pères interrogés dans l'étude de Wells (2005) tiennent des propos semblables en insistant sur le fait que la décision de former une famille s'accompagne généralement d'une période de négociations et d'ajustements.

[...] Gratton (2006b, 2008) mentionne que parmi les pères qu'il a interrogés, plusieurs ont cru qu'il ne serait jamais possible de réconcilier les notions de paternité et d'homosexualité. Robins (2008) rappelle quant à lui que la concrétisation du projet parental doit d'abord passer par une forme de restructuration cognitive afin de briser cette idée selon laquelle l'homosexualité constitue une barrière à la paternité. Dans la présente étude, quatre des pères interrogés ont mentionné que leur homosexualité a freiné pendant plusieurs années leur désir de fonder une famille. En fait, la société dans laquelle ils évoluent a longtemps été fermée, en ce sens où jusqu'aux modifications législatives apportées en 2002, l'adoption d'un enfant en Banque-mixte était à toute fin pratique impossible pour les couples de même sexe. Ainsi, pour ces quatre pères, le contexte social et législatif constituait un obstacle majeur à leur projet parental. Sur ce plan, les décisions imposées par les structures sociales et la législation pourraient avoir une certaine influence sur le processus réflexif des pères gais.

En outre, il semble que la réflexion menant au désir de paternité ne soit pas tant influencée par la présence de modèles gais ou lesbiens que ce qu'il serait possible de penser. En effet, dans une large majorité (n=6), les pères ont indiqué qu'ils n'avaient aucun ami proche pouvant leur servir de modèle homoparental. Ce qui apparaît toutefois plus déterminant dans ce processus réflexif, c'est le fait d'être entouré par une multitude de familles. Ainsi, il semble que cette naissance du désir d'enfant ne s'exprime pas différemment que chez n'importe quel autre parent.

[...] Le moyen d'accès à la parentalité apparaît aussi comme une décision de couple importante. Tous les pères (n=7) interrogés ont mentionné avoir déjà songé à l'adoption internationale de près ou de loin. Par contre, pour cinq pères, les contraintes sociales et légales ont freiné cette option. Rappelons qu'au Québec, s'il est interdit de discriminer tout postulant à l'adoption sur la base de son orientation sexuelle, il en va autrement pour les pays qui proposent des enfants à adopter. Pour leur part, ces pays n'acceptent que très rarement des candidats homosexuels ou des pères célibataires. Ainsi, les pères sont nombreux (n=5) à recourir à des arguments éthiques pour justifier leur choix de se diriger en Banque-mixte, là où ils n'ont pas eu à cacher tout un pan de leur vie.

Les résultats avancés dans l'étude de Mallon (2004) suggèrent que la famille d'origine est d'un grand soutien pour les pères qui choisissent d'adopter un enfant. Plus encore, pour Goze (1996, dans Ryan et Cash, 2006), le succès d'un processus d'adoption repose en partie sur le réseau de soutien des postulants et sur la capacité qu'ont les pères à gérer le stress associé à de telles démarches. Dans le cas des pères interrogés pour cette présente étude, leur homosexualité est vécue de façon positive, ce qui semble avoir facilité les relations dans leur environnement. Autrement dit, le fait que les pères abordent leur orientation sexuelle de façon ouverte semble avoir eu un impact positif sur la manière dont leurs proches ont à leur tour abordé cet aspect. Ainsi, dans l'ensemble (n=4), les réactions de la famille et des amis ont été très positives et la plupart a donné un appui favorable au projet parental. En partie, cela a pu contribuer à consolider la décision des pères d'adopter un enfant. Par contre, certains

pères ont précisé que malgré l'ouverture de leurs proches face à leur projet, ils ont dû répondre à certains questionnements liés à leur structure familiale. Trois pères se sont également heurtés à des réticences isolées de la part de personnes plus conservatrices.

[...] Au cours de leur processus réflexif, la plupart des craintes et des appréhensions soulevées par les pères se sont articulées autour de la parentalité, de la Banque-mixte et du regard social posé sur leur structure familiale. Ainsi, trois pères ont d'abord jugé important de se questionner sur leurs propres habiletés parentales, à savoir s'ils possédaient en eux toutes les habiletés et ressources nécessaires pour être un bon parent. Or, il semble que ce questionnement ne soit pas propre à la paternité gaie, mais bien à toute personne voulant devenir parent. Il s'agit d'un questionnement fréquent imposé par la transition vers la parentalité. Puis, des craintes liées au Centre jeunesse et à la Banque-mixte ont été exprimées. Pour les pères (n=3), la peur de l'inconnu et la peur d'affronter le lourd processus administratif que représente celui des Centres jeunesse sont des éléments qui contribuent à les maintenir dans un état d'instabilité, sans toutefois les empêcher d'amorcer les premiers contacts avec le Centre jeunesse. Des appréhensions liées au regard social ont été énoncées par quatre pères, en ce sens où avant d'amorcer leurs démarches d'adoption, ils se sont demandés si ce regard ou l'homophobie dont serait peut-être victime leur enfant n'étaient pas des obstacles majeurs à la concrétisation de leur projet. Bien qu'ils soient eux-mêmes à l'aise avec leur orientation sexuelle au moment de leur réflexion, les pères interrogés ont tout de même songé à l'impact du regard social sur leur future vie familiale. Enfin, à cette étape de leur réflexion, il semble donc que leur désir d'être père transcende l'ensemble des craintes et des appréhensions puisque tous ont par la suite entrepris les démarches d'adoption au Centre jeunesse.

Lorsque la décision d'amorcer les démarches en Centre jeunesse pour adopter un enfant en Banque-mixte est prise, les pères craignent alors l'impact de leur homosexualité sur l'accueil reçu. Or, si cette crainte est tout à fait légitime avant de débiter le processus, il reste que dans la réalité, tous les pères (n=7) ont affirmé que lors des premiers contacts avec le Centre jeunesse, leur homosexualité n'a pas été un facteur de différenciation. Ainsi, l'accueil qui leur a été réservé n'a donc pas été teinté des idéologies hétérosexistes et homophobes souvent présentes dans l'environnement des pères gais. À ce sujet, il semble qu'une politique informelle des centres jeunesse soit d'ailleurs de jumeler un postulant gai à un intervenant ouvert sur la question homoparentale. En fait, certains auteurs (Brooks et Goldberg, 2001; Gianino, 2005; Mallon, 2004) rappellent que le dévoilement de l'homosexualité auprès des intervenants travaillant en adoption peut parfois être problématique pour les pères. La méconnaissance de la paternité gaie pourrait même être un obstacle fondamental à l'accomplissement du projet parental. Dans cette optique, il convient donc de souligner l'importance de ce jumelage postulant-intervenant qu'effectue le Centre jeunesse, d'autant plus que la concrétisation du projet peut alors en dépendre.

Avant que ne débute l'évaluation psychosociale des pères, ceux vivant en milieu urbain ont dû se soumettre à une série de formations sur la Banque-mixte dans lesquelles la réalité de la DPJ et des enfants qui en sont issus est présentée. Pour plusieurs (n=3), cette étape est importante, mais constitue en soi une lourdeur supplémentaire dans l'ensemble du processus. Il est à noter que les pères adoptant en milieu rural n'ont pas eu accès à ces formations, car elles n'étaient pas offertes dans leur région au moment d'adopter. Par la suite, les pères ont mentionné, tout comme ceux dans l'étude de Howell (2004), que leur évaluation psychosociale s'est plutôt bien passée et qu'à nouveau, ils n'ont pas ressenti l'impact de leur homosexualité dans le processus. Cependant, deux pères ont tenu à préciser qu'ils avaient fait l'objet de pratiques discriminatoires et que ces pratiques ne relevaient non pas de l'intervenant en charge d'évaluer leur dossier, mais bien du comité examinateur ou d'une personne influente dans le processus. Ces pratiques discriminatoires semblent être basées sur des idéologies hétérosexistes et homophobes, caractéristiques d'un milieu davantage fermé à la réalité parentale gaie.

[...] En outre, il convient aussi de rappeler que pour pouvoir accomplir leur projet parental, trois pères ont spontanément affirmé avoir dû faire preuve de flexibilité et ainsi élargir leurs critères, en spécifiant par exemple être à l'aise d'accueillir un enfant aux traits physiques distinctifs (ex. : couleur de peau

différente, handicap, etc.). Les pères gais n'étant pourtant pas des parents de second rang, il faut donc se questionner sur la raison pour laquelle on semble attribuer plus facilement un enfant s'écartant de la norme à des postulants gais plutôt qu'à des postulants hétérosexuels. Cette façon de hiérarchiser les postulants à l'adoption ne semble pas exclusive aux Centres jeunesse et a d'ailleurs été rapportée de manière similaire dans l'étude de Brooks et Goldberg (2001).

Comment se vit l'accueil d'un enfant placé en banque-mixte?

[...] L'arrivée de l'enfant dans la famille s'avère être un moment anxiogène où les pères sont particulièrement mis à l'épreuve. En effet, leur capacité à gérer le stress de cette arrivée et leur manière d'exprimer leurs émotions semblent associées au fait de vivre cette transition adéquatement. Dans son étude, Gianino (2005) indique qu'effectivement, l'arrivée de l'enfant peut à la fois être un grand moment de bonheur et une source de vulnérabilité. Bien que l'arrivée de l'enfant soit l'aboutissement d'un rêve, des sentiments d'euphorie et d'impuissance s'entremêlent souvent dans l'esprit des pères. D'une manière similaire à ceux dans l'étude de Gianino (2005), les pères ici interrogés rapportent un enchevêtrement d'émotions. Cependant, à travers ce tumulte d'émotions, il semble que le bonheur associé à l'aboutissement du projet parental soit d'autant plus satisfaisant que le désir de paternité a parfois été refoulé pendant plusieurs années. L'arrivée de l'enfant est alors vécue comme un sentiment de libération et d'accomplissement personnel. En outre, l'instauration de la routine et des interactions pères-enfant est une tâche parfois complexe et relève d'abord de l'apprivoisement. En étant notamment conscients du fait que leur enfant soit issu d'un contexte de protection de la jeunesse, avec toutes les répercussions que cela peut engendrer, certains pères rappellent l'importance de créer un lien fort afin de susciter un sentiment de sécurité chez l'enfant. Le fait de prendre le congé parental auquel ils ont droit apparaît aussi comme un facteur facilitant le développement de la relation et de la routine.

De façon générale, moins de dix jours ont séparé la présentation du dossier de l'enfant à son arrivée à la résidence des pères. Dans un tel contexte, puisque l'arrivée d'un enfant est souvent ponctuée d'innombrables préparatifs, la mobilisation du réseau de soutien est particulièrement importante au cours de cette étape. Que ce soutien soit d'ordre matériel ou psychologique, l'entourage des pères a un rôle déterminant. L'implication de la famille élargie et des amis constitue d'ailleurs un indice positif de la qualité des relations que les pères entretiennent avec leur environnement. Cependant, il importe de préciser que l'implication de l'entourage ne se traduit pas forcément par leur présence, mais bien par leur capacité à répondre aux besoins identifiés par les pères. Ainsi, le fait de respecter leur besoin d'intimité et de ne pas imposer leur présence constitue en soi une forme de soutien positif pour les pères qui en ont fait la demande.

Au cours de l'étape Banque-mixte, qui, selon les situations, s'est étendue sur une période de douze à trente-six mois, les pères ont rencontré des défis dans le développement de leur relation avec l'enfant. Certains de ces défis ont été vécus positivement alors que d'autres ont été plus lourds à porter. Tout d'abord, le défi que représente le développement de la relation pères-enfant a été vécu positivement par l'ensemble des répondants. Il s'agit d'une transition, voire d'un passage qui s'est imposé de façon naturelle. Le fait d'intégrer l'enfant à leur environnement et d'ainsi développer les relations au sein de leur réseau a été une tâche positive pour les pères.

Par ailleurs, plusieurs pères ont soulevé le défi que représente celui de transiger avec le processus norme du Centre jeunesse. De la même manière qu'en parlent Goubau et Ouellette (2006), les pères sont nombreux à aborder la difficile contrainte imposée par leur double statut : être à la fois clients et collaborateurs ou être à la fois parents d'accueil et agents facilitateurs auprès des intervenants en protection de la jeunesse. En fait, ce que le Centre jeunesse demande aux parents d'accueil en Banque-mixte, c'est de s'attacher à l'enfant et lui offrir toute la sécurité d'une vraie famille, mais aussi de comprendre que l'attachement ne doit pas se faire au détriment de la relation entre l'enfant et ses parents biologiques. Pour les pères, comme pour tout autre parent, il est alors difficile de s'attacher tout en se protégeant d'une potentielle rupture. Sur ce plan, des pères ont précisé que le fonctionnement du Centre jeunesse est perturbant pour les enfants qui reviennent bouleversés des contacts avec leur

famille d'origine. Une rencontre d'une heure avec la famille biologique peut alors anéantir des semaines de travail. L'addition des intervenants dans la vie familiale des pères est également perçue comme un obstacle dans le développement de la relation pères-enfant. En effet, comme les intervenants sont nombreux et qu'ils n'ont pas tous le même degré de confort face à la réalité homoparentale, les relations peuvent parfois être complexifiées.

Dans le développement de leur relation, les pères ont dû inévitablement aborder la question de leur homosexualité auprès de leur enfant. Sur ce plan, comme le rapporte aussi Gianino (2005), il semble que les questions des enfants, même encore aujourd'hui, soient récurrentes et que les pères adaptent leur explication selon le stade développemental dans lequel se retrouve l'enfant. Ainsi, parmi les stratégies explicatives employées, les pères ont d'abord misé sur l'ingrédient essentiel qu'est l'amour. Plutôt que de sombrer dans les stéréotypes hétérosexistes véhiculés par la société selon lesquels une famille est normalement constituée d'un père et d'une mère, les pères ont préféré expliquer à leur enfant que leur famille comptait deux parents amoureux et que c'était l'amour le plus important.

Toutefois lorsqu'il est question de leur orientation sexuelle, certains pères parlent davantage du défi que représente le regard que pose généralement la société sur leur structure familiale. Pour ces pères, le fait d'être exposés au jugement constant d'inconnus les a amenés dans des situations où ils se sont retrouvés dans l'obligation de faire un coming out instantané. Or, sachant que leur propre capacité à gérer ce genre d'événement puisse ultérieurement avoir un impact sur la fierté d'appartenance de l'enfant à sa famille, ils ont dû apprendre à gérer positivement ces situations ambiguës. L'une des caractéristiques principales de l'étape Banque-mixte, c'est la présence constante du Centre jeunesse dans la vie familiale des pères. De la même manière que l'expriment les pères interrogés par Robins (2008), les pères de cette présente étude rapportent qu'en dépit du fait que le processus d'adoption en Banque-mixte se soit bien déroulé dans son ensemble, la présence des intervenants du Centre jeunesse est parfois intrusive. D'ailleurs, plusieurs auteurs (Carignan, 2007; CJQ-IU, 2001, Noël et coll, 2001; Page et al., 2008) avait déjà identifié cet irritant chez d'autres postulants en Banque-mixte. Cela dit, si la présence en soi est intrusive, les pères ne blâment pas les intervenants qu'ils ont tant appréciés : ils reconnaissent qu'ils ne font que le travail qui leur est imposé. En fait, ce que les pères sont nombreux à dénoncer, c'est la lourdeur du processus. Pour le moindre détail, ils ont besoin de l'approbation du Centre jeunesse et les visites à domicile sont parfois jugées abusives. De plus, d'autres pères affirment que le Centre jeunesse exerce un grand contrôle sur leur vie familiale, mais qu'en retour, il n'offre pas le soutien équivalent. Alors qu'une grossesse normale dure neuf mois, on ne donne qu'environ dix jours aux pères pour se préparer à l'arrivée d'un enfant et ainsi vivre la transition vers la parentalité. Pour les pères qui abordent cet aspect, il semble que le Centre jeunesse ne comprenne pas bien tous les défis associés à cette étape. De plus, il apparaît que les groupes d'échange qui s'adressaient autrefois aux parents en Banque-mixte ne sont aujourd'hui plus disponibles. Les pères se retrouvent alors devant une réalité où ils n'ont personne avec qui partager leur expérience, ce qui peut contribuer à les isoler davantage en cas de difficultés.

Paternité gaie adoptive au quotidien : comment aborder ce rôle?

Maintenant qu'ils sont légalement parents de leur enfant, les pères ne s'estiment pas différents de n'importe quelle autre famille. Leur routine est similaire à celle de toute famille et comme tous les parents, ils ont dû s'adapter et apprendre à gérer les défis du quotidien : école, garderie, dodo, repas, travail, etc. Quelques pères ont tenu à préciser que la transition vers la parentalité les a toutefois éloignés de certains amis gais et du mode de vie qui leur était associé. Sans nécessairement parler de rejet de la part de la communauté gaie (Vyncke et al, 2008), il semble que cet éloignement soit fréquent lorsque des amis d'un même réseau ne vivent pas simultanément cette étape développementale, caractérisée par la transition du couple vers la parentalité. Ce changement dans les relations au sein du milieu gai a été observé dans plusieurs études (Brinamen, 2000; Gianino, 2005; Mallon, 2004; Robins, 2008) et la fin des amitiés dans la communauté gaie semble souvent s'accompagner d'une augmentation des liens avec les amis hétérosexuels (Mallon, 2004; Robins, 2008).

Là où les pères soulèvent des différences dans leur quotidien, c'est dans les réponses qu'ils ont à

donner à leur enfant quant aux spécificités de leur famille, dite homoparentale et adoptive. En effet, au cours de leur développement, les enfants doivent apprendre à gérer leurs différences et la tâche de leur enseigner comment y faire face revient alors aux pères. Interrogés sur les stratégies qu'ils emploient pour expliquer ces différences, les pères (n=7) sont unanimes : ils doivent susciter le sentiment de fierté de leur enfant et pour y parvenir, leur attitude à l'égard de leur homosexualité doit être totalement ouverte auprès des instances (école, garderie, etc.) entourant le système familial. Ainsi, si toutes ces instances sont sensibilisées et ouvertes, les relations et les liens d'influence entre ces dernières et la famille seront alors positifs. Peu importe qu'ils se trouvent à l'école, à la garderie ou à la maison, les pères refusent le mensonge et ont choisi d'assurer une certaine visibilité à leur famille, ce qui démontre à leur enfant qu'il n'y a pas de honte à avoir deux papas. D'ailleurs, Boyer (2007) souligne que le fait de se retrouver en présence de parents fiers et en confiance est un élément amenant une certaine forme de réciprocité, c'est-à-dire que les enfants développeront à leur tour ces mêmes sentiments positifs. Plus encore, L'Archevêque (2010) soulève aussi l'hypothèse selon laquelle les enfants adoptés par les pères vivant ouvertement leur homosexualité seraient moins affectés par les préjugés liés à l'homosexualité en raison de la plus grande acceptation à l'intérieur même de leur réseau social. Par ailleurs, les pères sont conscients du fait que dans toute situation, il n'est pas toujours approprié de laisser voir sa différence. À nouveau, il leur revient la responsabilité d'outiller l'enfant et de lui enseigner à discerner les moments où il devrait vivre ouvertement sa différence et les moments où il doit la vivre plus discrètement.

[...] Parmi les autres stratégies utilisées pour favoriser le sentiment de fierté de leur enfant, des pères mentionnent participer occasionnellement à des activités associatives où il est possible de rencontrer d'autres familles devant aussi composer avec la diversité. De cette manière, l'enfant comprend qu'il n'est pas seul dans sa situation et peut échanger avec d'autres ce qu'il n'ose peut-être pas partager avec ses pères. De plus, pour les pères, il est également très important de présenter une diversité de modèles familiaux afin que très jeune, leur enfant prenne conscience qu'il existe une panoplie de familles et qu'elles sont toutes différentes à leur manière. [...] Pour ce qui est du fait d'être adopté, les pères utilisent des stratégies similaires pour favoriser l'acceptation de la différence par leur enfant. Ainsi, ils misent sur l'ouverture et la transparence et n'hésitent pas à parler de la mère biologique de l'enfant, de façon à ce qu'il connaisse ses origines. Cependant, les pères adaptent leur explication selon l'âge de l'enfant. Alors que des pères peuvent trouver irritantes les questions par rapport à la mère biologique (Gianino, 2005), ceux interrogés dans la présente étude considèrent que l'enfant a droit à son histoire. Les pères estiment qu'il est de leur devoir de donner à la mère la place qui lui revient, ne serait-ce qu'en faisant une distinction affective entre une mère et une maman. Ne voulant symboliquement pas effacer la mère de l'esprit de leur enfant, certains pères peuvent parfois comparer des traits physiques de l'enfant à ce qu'ils imaginent de la mère. D'autres ont pour leur part choisi d'intégrer des photos de la famille d'origine à celle de la famille adoptive. Quoi qu'il en soit et peu importe la stratégie utilisée, une chose est claire pour les pères : ne pas dire à l'enfant qu'il n'a pas de mère.

Par ailleurs, il semble que le jugement final d'adoption ait contribué à solidifier le lien parents-enfant dans certaines situations. En effet, deux pères racontent que le jour où la cour a officialisé le jugement d'adoption, la relation avec l'enfant s'est complètement transformée, permettant ainsi à l'enfant de s'épanouir et de s'accepter tel qu'il est. Cette réaction de la part des enfants ravive spontanément le questionnement sur l'impact qu'a l'adoption sur la vie de l'enfant et sur l'insécurité dans laquelle l'enfant est maintenu tout au long de l'étape Banque-mixte. Le processus d'adoption étant souvent long et administrativement très lourd, il importe de se demander jusqu'à quel point le meilleur intérêt de l'enfant est maintenu au sommet des priorités. Si trente-six mois sont nécessaires avant que l'enfant ne s'accorde enfin le droit de vivre et de s'accepter tel qu'il est, il est permis de se demander quels sont les impacts d'un tel combat intérieur sur le développement de l'enfant.

Si la société dans laquelle évoluent les pères est parfois teintée de préjugés homophobes et hétérosexistes stipulant par exemple qu'une famille devrait normalement être constituée d'un père et d'une mère ou que les enfants issus de familles homoparentales vont manquer de modèles du sexe opposé, les pères interrogés ont quant à eux choisi de déconstruire ces fausses croyances. Ainsi, les

pères sont nombreux à affirmer qu'une de leurs plus grandes préoccupations est justement de présenter une variété de modèles à leur enfant, et ce, peu importe le sexe ou l'orientation sexuelle des modèles. En outre, considérée comme importante, la famille élargie est particulièrement significative pour les pères et leur enfant, car elle permet non seulement à l'enfant de développer des liens avec d'autres personnes, mais aussi de s'intégrer dans une lignée familiale qui leur est maintenant propre.

Comparativement aux pères hétérosexuels, on dit des pères gais qu'ils sont plus enclins à favoriser l'autonomie, l'adaptation, l'expression des sentiments (Braun, 2006; Gratton, 2006a) et qu'ils sont plus stricts et encadrants (Bigner et Jacobsen, 1989; Braun, 2006). Questionnés sur leurs forces personnelles, les pères ont effectivement identifié ces habiletés comme faisant partie de leurs caractéristiques et des valeurs qu'ils souhaitent transmettre à l'enfant. La force la plus fréquemment mentionnée étant celle liée à leur capacité d'aimer et d'être empathiques, les pères se sont aussi décrits comme des personnes strictes, constantes, stables, soutenantes, douces et patientes. Puis, en ce qui a trait aux valeurs qu'ils souhaitent transmettre à leur enfant, le respect de la diversité est spontanément énoncé, ce qui est congruent avec le sentiment de fierté qu'ils tentent d'inculquer à leur enfant. L'importance de la confiance en soi, de l'optimisme, de la persévérance et de l'honnêteté est également soulevée, d'autant plus que dans le cas de l'honnêteté, il s'agit pour eux d'une manière de rompre avec le passé de l'enfant, passé qui a souvent été marqué par la tromperie.

S'il y a un aspect qui semble marquant dans l'appréciation du chemin parcouru, c'est de voir l'enfant heureux et attaché à sa famille adoptive. Pour six pères, le fait de constater le bonheur de leur enfant et de voir à quel point il est heureux de faire partie de la famille est sans contredit ce qui les satisfait le plus. Ainsi, en dépit de tous les défis et difficultés rencontrés, les pères tiennent à garder cet aspect en tête lorsqu'il leur est demandé ce qui est le plus satisfaisant dans toute leur expérience d'adoption. En fait, pour certains, il est encore plus satisfaisant de constater l'état de bien-être dans lequel se trouve l'enfant, surtout lorsqu'ils se remémorent d'où est parti cet enfant. Ce constat que font les pères met en lumière non seulement la résilience des enfants, mais aussi tous les efforts qu'eux-mêmes en tant que pères ont dû déployer pour parvenir à créer cet état chez un enfant pourtant marqué par un passé parfois très traumatique.

Besoins identifiés

Pistes pour l'intervention : À la lumière des résultats issus de cette recherche, une première piste d'intervention semble s'imposer d'elle-même : évaluer les capacités parentales des postulants en priorité plutôt que de se centrer sur leur orientation sexuelle. Si le Québec a fait le choix de ne discriminer aucune personne sur la base de son orientation sexuelle, il est fondamental de mettre fin à la hiérarchisation des candidats à l'adoption. À compétences égales, tous devraient avoir la même chance d'accomplir leur projet parental. Il faut aussi questionner les pratiques informelles où les postulants homosexuels se classent au deuxième rang lorsque vient le temps d'effectuer le jumelage parent-enfant. Pourquoi arrive-t-il que l'on offre aux conjoints de même sexe les enfants qu'ont d'abord refusé les couples hétérosexuels? Cette pratique, bien qu'elle ne semble pas nécessairement répandue dans tout le réseau, doit être proscrite rapidement.

En outre, certains pères interrogés dans cette étude ont dit avoir apprécié le jumelage avec un intervenant ouvert à leur réalité. Il semble que ce jumelage devrait être effectué systématiquement de manière à ne porter aucun préjudice aux postulants gais. D'ailleurs, il serait également important de préciser officiellement la position de l'ensemble des Centres jeunesse en matière d'adoption par les pères gais. Au cours de cette recherche, des pratiques différentes ont été observées et il serait important de les uniformiser afin que chaque postulant ait les mêmes chances d'actualiser son projet parental. Enfin, considérant que les services postadoption sont limités, voire inexistantes et qu'aucun espace de discussion pour les parents Banque-mixte n'est offert par les Centres jeunesse, il serait important de favoriser le développement et le maintien de ces services. De cette manière, les parents pourraient partager les difficultés qu'ils vivent avec d'autres personnes et ainsi prendre conscience qu'ils ne sont pas seuls dans leur situation ou tout simplement relativiser le poids de leur difficultés.

Population cible

L'ensemble des pères gais qui ont adopté un enfant au Québec, à partir du programme Banque-mixte.

Objectifs et hypothèses

À partir du témoignage de sept pères, cette recherche qualitative explore le vécu expérientiel de pères ayant complété leurs démarches d'adoption en Banque-mixte. Pour retracer cette expérience, trois moments distincts ont été cernés : (1) de l'identification du désir d'enfant à la décision d'adopter en Banque-mixte, (2) de l'accueil de l'enfant en Banque-mixte jusqu'à la déclaration d'admissibilité à l'adoption et (3) de l'adoption officielle à aujourd'hui. Cette séparation dans le temps a permis de mieux concevoir le processus par lequel les pères doivent passer pour adopter leur enfant et les particularités qui sont associées à chacune de ces étapes.

[...] En somme, cette recherche se propose de répondre à trois questions permettant de retracer l'expérience d'adoption en Banque-mixte des pères gais, de l'identification de leur désir d'enfant au quotidien avec un enfant. Ainsi, en tant que père gai :

- a. Quel est le processus réflexif menant à la décision d'adopter un enfant en Banque-mixte?
- b. Comment se vit l'expérience d'accueil d'un enfant placé en Banque-mixte?
- c. Comment aborde-t-on le rôle de père adoptif au quotidien?

Mots-clés Pères, homosexuels, gais, adoption, banque-mixte, enfants, Québec, Hommes

Juillet, 2014